

infos CRUX

N°70
MAI 2014

Bulletin d'Information Communal



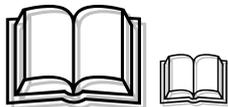
Le nouveau conseil municipal

Semestriel – MAI 2014

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2013

- ONF Coupes de l'exercice 2014

Le Conseil municipal demande à l'Office National des Forêts :

- le martelage des parcelles 19 et 20 au titre de l'exercice 2014
- la commercialisation de ces bois dans le cadre des contrats d'approvisionnement les plus avantageux pour la forêt suivant les produits à extraire (Bois et Sciages de Sougy, Scierie Vuillet)

- Travaux ONF 2014

Le conseil municipal approuve le programme d'actions proposé par l'ONF pour l'année 2014 sur les parcelles 16 pie, 14pie et 26 pour un montant de 8.770,00 € HT. Ces travaux seront inscrits au budget 2014

- Accord passé avec l'ETA GIRARD

Le conseil municipal décide de passer un accord avec M. Matthieu GIRARD, pour la mise à disposition d'un engin de déneigement pour l'hiver 2013-2014, sur la base de 70€ H.T de l'heure

- **Renouvellement Convention avec cabinet vétérinaire pour prise en charge des animaux errants en dehors ouverture fourrière**

SEANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2014

Approbation du Compte Administratif 2013 de la Commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		95 507.70	35 375.22		35 375.22	95 507.70
Opérations de l'exercice	307 600.10	463 710.30	175 965.11	142 347.50	483 565.21	606 057.80
Totaux	307 600.10	559 218.00	211 340.33	142 347.50	518 940.43	701 565.50
Résultat de clôture		251 617.90	68 992.83			182 625.07

Besoin de financement

68 992.83

Excédent de financement

251 617.90

Restes à réaliser

40 716.00

Besoin de financement

Excédent de financement

des restes à réaliser

Besoin total de financement

107 008.83

Excédent total de financement

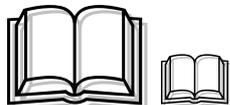
251 617.90

109 708.83

Au compte 1068(investissement) excédent de fonctionnement capitalisé

141 909.07

Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté



Affectation des résultats de la Commune à la Clôture de l'exercice 2013

A la clôture de l'exercice, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 251 617,90 €.

le Conseil décide d'affecter une somme de 109 708,83 € au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés". Le solde de 141 909,07 € sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2014.

Le Conseil municipal approuve le Compte de gestion 2013 de la Commune dressé par le Receveur des impôts

Approbation du Compte Administratif du Service des Eaux :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		39 418.66		56 962.77		96 381.43
Opérations de l'exercice	97 208.43	81 767.10	2 838.60	12 122.99	100 047.03	93 890.09
Totaux	97 208.43	121 185.76	2 838.60	69 085.76	100 047.03	190 271.52
Résultat de clôture		23 977.33		66 247.16		90 224.49

Besoin de financement

Excédent de financement

66 247.16

Restes à réaliser

7 000	
-------	--

Besoin de financement

Excédent de financement
des restes à réaliser

7 000

Besoin total de financement

Excédent total de financement

7 000
93 224.49

66 247.26
23 977.33

Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

Clôture exercice 2013 Affectation des résultats du Service des Eaux

L'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation de 23 977,33 € sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2014.

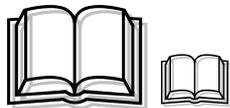
Le conseil municipal approuve le compte de gestion du Service des Eaux dressé par le Receveur

Taux des contributions directes 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le taux des contributions directes de 1%

Budgets primitifs Commune et Service des Eaux 2014

Les budgets primitifs présentés par le Maire se résument ainsi :



Budget communal

En investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 206 217,23€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 506 318,07€

Budget du Service des Eaux

En investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 77 792,16€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 98 177,33€

Augmentation tarif cantine scolaire au 1^{er} mars 2014

Le prix du repas acheté pour la cantine scolaire a augmenté au 1er janvier 2014.

Le prix payé par l'usager étant inférieur à 50% du coût de fonctionnement du service, le conseil municipal, décide d'augmenter le tarif de la cantine scolaire au 1er mars 2014. A cette date le prix du repas passera de 2.70€ à 2.80€.

Augmentation tarif eau 2014

Le droit au branchement et le prix du m3 augmentent de 2%.

Le droit au branchement passe de 66.98€ à 68.31€

Le prix du m3 :

- de 0 à 500m3 : passe de 1.07€ à 1.09€

- plus de 500m3 : passe de 0.79€ à 0.81€

Amortissements du Service des Eaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer un amortissement linéaire de 20% sur 5 ans pour les biens acquis par le service des eaux au cours de l'année 2013.

Soit au compte 28183 : matériel de bureau et informatique

Copieur Olivetti : 1 700€

Au compte 28188

poteau à incendie : 550€

Déclaration du réseau d'eau dans le guichet unique

Le conseil municipal accepte le devis proposé par le SIEEEN pour reprendre la zone d'emprise du réseau d'eau sur plans papiers afin de le déclarer dans le guichet unique.

La prestation proposée s'élève à 551€ HT, ce montant sera inscrit au compte 2315 du budget 2014.

Redevance ERDF occupation du domaine public

Le montant de la redevance pour l'année 2014 est fixé à 195 €

Redevance France Télécom occupation du domaine public

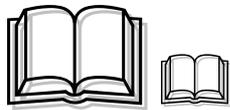
Le montant de la redevance pour l'année 2014 est fixé à 675€

ELECTIONS DU 23 MARS 2014

Electeurs inscrits : 362, Votants : 322 Nuls : 6 Exprimés : 316 Majorité absolue : 159

Nombre de suffrages obtenus par chaque candidat :

Roselyne BEAUGRAND : 64 – Guy BERNARD : 193 – Jean-Pierre BONNARD : 90 – Nadine BORDAS : 85 – Dominique BRUBRACHER : 40 – Pascale COINTE : 61 – Jean-Pierre COLLINET : 35 – Jean-Pierre DEGOUL : 81 – Bernard DUQUESNE : 162 – Yohan FRITZ : 46 – Vincent GALIN : 181 – Jean-Marie GATIGNOL : 221 – Wilfried GAY : 75 – Matthieu GIRARD : 57 – Anne-Lise GUILLOTEAUX : 64 – Janine JOLY : 237 – Jean-François JUDAS : 82 – Francis LEBLANC : 209 – François MAGRO : 74 – Sylvain MARCEAU : 80 – Jean-Claude MAUCH : 32 – Sylvain MOREAU : 211 – Alexandra MUNDEN : 185 – Sabina PAASE : 210 – Sylvain PAUCHARD : 39 – Francine POTIER : 48 – Noël ROLIN : 179 – Noël ROUSSIN : 67 – Philippe SKIERA : 207



Sont élus au Conseil municipal : Janine JOLY, Jean-Marie GATIGNOL, Sylvain MOREAU, Sabina PAASE, Francis LEBLANC, Philippe SKIERA, Guy BERNARD, Alexandra MUNDEN, Vincent GALIN, Noël ROLIN, Bernard DUQUESNE

SEANCE DU 29 MARS 2014

Le conseil élit pour Maire : Jean-Marie GATIGNOL

Création des postes d'adjoints

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à deux.

Le conseil élit pour premier Adjoint : Janine JOLY,

Pour deuxième Adjoint : Francis LEBLANC

Indemnités de fonction des Maires et Adjointes

Le Conseil municipal détermine le taux des indemnités de fonction allouées au Maire et aux adjoints,

A compter du 1^{er} avril 2014, le montant des indemnités du maire et des adjoints est fixé aux taux suivants :

- Maire : 17% de l'indice brut 1015
- Premier et deuxième Adjoint : 6,6% de l'indice brut 1015

les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement

Election des délégués des Syndicats

- SIEE de St Saulge : Bernard DUQUESNE, Vincent GALIN.

- SIEEEN : Bernard DUQUESNE, Vincent GALIN.

Désignation des membres des Commissions

- Communauté de communes : selon l'ordre du tableau, Jean-Marie GATIGNOL, Janine JOLY, Francis LEBLANC.

- SIVS - Conseil d'école - Transports scolaires : Janine JOLY, Alexandra MUNDEN, Sylvain MOREAU.

- Finances : Jean-Marie GATIGNOL, Janine JOLY, Francis LEBLANC, .Guy BERNARD, Sabina PAASE, Vincent GALIN.

- Bâtiments – Voirie - Patrimoine - Entretien locaux communaux : Jean-Marie GATIGNOL, Janine JOLY, Francis LEBLANC. Philippe SKIERA, Bernard DUQUESNE, Sylvain MOREAU, Noël ROLIN, Claude JOLY, Michel GEOFFROY

- Forêt Communale : Francis LEBLANC, Philippe SKIERA, Noël ROLIN, Sylvain MOREAU, Vincent GALIN, Claude JOLY, Philippe DESCHAINTE.

Les garants de la forêt seront désignés lors du prochain conseil municipal.

- Agents communaux - Mise en valeur du bourg et des hameaux - Cadre de vie : Jean-Marie GATIGNOL, Philippe SKIERA, Noël ROLIN, Bernard DUQUESNE, Vincent GALIN, Henri BAESLER, Alain ROUAT, Francine POTIER, Christian BRUBRACHER.

- Commission numérique : Guy BERNARD, Bernard DUQUESNE, Vincent GALIN Alexandra MUNDEN, Sabina PAASE

- Correspondant clocher : Denise LAVEST

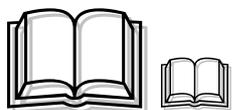
- Correspondant défense : François GUYARD

- Infos Crux : Elise AUMEUNIER, Anne-Marie DUQUESNE, Alexandra MUNDEN, Janine PERRET, Dominique SIERRA, Frédérique TREILLOU, Michel GEOFFROY, Emmanuel ROSSIGNOL, Vincent GALIN

- Commission Culture : Sophie Charvet, Bernard Duquesne, Michel Geoffroy, Jean-Claude Le Bihan, Daniel Mourocq

- Commission des Impôts :

Une liste de 24 personnes est proposée à la Direction des Impôts qui nommera 6 titulaires et 6 suppléants.



Election des membres du CCAS :

Le Conseil municipal fixe à 10 le nombre des membres du CCAS.

Parmi les conseillers municipaux, il élit pour membres du Centre Communal d'Action Sociale : Vincent GALIN, Janine JOLY, Francis LEBLANC, Sylvain MOREAU et Sabina PAASE

Les cinq autres membres seront nommés par arrêté du Maire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2014

Voirie communale :

Le conseil municipal étudie la possibilité de contracter un emprunt de 400 000€ pour réaliser 10km de voirie.

Dans ce but des établissements bancaires sont consultés, le projet est à l'étude.

Détail des routes à refaire est donné au conseil

Délibérations :

Délégation de pouvoir au maire le conseil municipal donne les pouvoirs délégués au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Election des délégués de la Commission d'appel d'offres : Elle est constituée du maire ou de son représentant qui est président de droit, de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants parmi les membres du conseil municipal.

Sont élus : Mme Joly, M. Leblanc et M. Bernard, titulaires, M. Duquesne, M. Galin et M. Moreau, suppléants.

Service des Eaux : Le conseil accepte le devis de la société Hydrelec pour un montant de 1 980€ HT. L'intervention consiste en la dépose et le remplacement de l'hydraulique existante (canalisations, vannes et supports), et des modifications électriques pour assurer la permutation automatique entre les pompes.

Menuiseries : Remplacement de 4 fenêtres et 3 paires de volets à l'école et dans l'appartement de la mairie. Après consultation de 3 artisans l'entreprise Dutilleux est retenue pour un montant de travaux de 4 878.04€ HT

Mairie : Remplacement de chéneau, descente de gouttière et démoussage de toiture.

L'entreprise Gauge a été retenue pour un montant de 2 235€ HT

Travaux d'électricité à l'appartement de la mairie : deux entreprises ont été consultées, le conseil souhaite consulter Mr FRITZ (artisan domicilié à CRUX-LA-VILLE) .A réception du devis, la commission des bâtiments statuera et donnera son accord à l'un des artisans consultés pour réaliser les travaux.

Salle des élections : remplacement de néons, devis de 195.56€ HT de M. Brenterch accepté.

Appartement boulangerie : remplacement sonnette, accord à M. Brenterch pour 125€ HT

Salle des Fêtes : Mise aux normes des portes pour évacuation du public et installation d'un soufflet sur fenêtre. Trois entreprises consultées. Accord à M. Dutilleux pour 1 714€ HT

25 à 30m² de bardage sont à refaire et le portail de la cour à remplacer. Le conseil délègue la commission

bâtiment pour consulter des entreprises, et donner son accord pour les travaux.

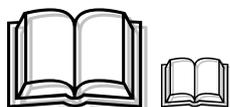
Achat de 3 bancs : Un devis sera demandé au CAT du MORVAN 58 MON TSAUCHE LES SETTONS (Place de la Résistance et cimetière)

Forêt : Election de 3 garants de la forêt communale : M. Ph Deschaintre, M. C Joly et M D. Save

SITS : Election de 2 délégués : Mme Joly et Mme Munden

SIYS : Election de 2 délégués Mme Joly et Mme Munden et de 2 suppléants : M. Moreau et Mme Paase

Espace Socio-Culturel : Le Maire propose que M. Galin soit délégué et qu'il le remplace à l'espace socio-culturel. Le conseil municipal accepte et désigne M. Galin comme délégué de la commune auprès de l'espace socio culturel.



Presbytère :

Le conseil a visité le bâtiment et l'a fait estimer par le service des Domaines.

Ce bâtiment de caractère nécessite de grosses réparations et une redistribution des pièces, ce qui peut représenter un investissement de 250 000 € de travaux. Par ailleurs le bâtiment est évalué à 75 000€ (plus ou moins 10%).

Une partie du bâtiment est actuellement utilisée : Le logement du rez-de-chaussée est loué, le bureau de l'agence postale est situé dans ce bâtiment, et il existe un local technique qui abrite le répartiteur téléphonique d'Orange.

Le Conseil doit réfléchir à engager la réhabilitation du presbytère ou à le mettre en vente. Il statuera lors du prochain conseil municipal.

Bail de Chasse :

Le bail de chasse arrive à échéance au 01/09/2014. La chasse communale compte 16 bagues de chevreuil et 16 de sangliers. Le Conseil souhaite renouveler le bail avec l'association communale.

Actuellement le bail est conclu sur la base de 4€ l'hectare pour 313ha de bois et 55 ha de prés.

Après renseignements pris auprès de la Fédération de Chasse et du service chasse de l'ONF, les locations se font au minimum sur la base de 5.50€ pour la plaine et 10€ pour la forêt. Les tarifs appliqués peuvent être nettement supérieurs, parfois le double de ces bases. Le conseil souhaite augmenter les locations sur les bases minimum.

Panneaux de rues :

Des noms ont été attribués aux rues et places du bourg, une commission poursuit le dénombrement des plaques et des numéros avant de passer commande.

Les panneaux seront de couleur verte.

Il est envisagé de numérotter les maisons des hameaux les années suivantes.

Salle des jeunes :

Suite à la demande des jeunes de la commune, le conseil donne son accord pour que la salle utilisée pour les élections soit à nouveau mise à leur disposition pour qu'ils se réunissent.

Un règlement a été établi et des responsables nommés parmi les parents et parmi les jeunes.

Il est entendu que la salle doit être libérée par les jeunes sur demande du maire (élection, réunion ...)

Site de Crux la Ville :

Bernard Duquesne propose au conseil municipal d'adhérer à « Réseaux des Communes » pour la création du site de Crux la Ville pour un montant annuel de 205€ HT.

Le conseil municipal accepte et délègue M. le Maire afin de signer la convention.

Bernard Duquesne et Vincent Galin assureront le développement et la mise à jour du site sur lequel vous pouvez vous connecter depuis le 15 mai

Questions diverses :

Mme Dumaine demande à bénéficier de la chaume communale qui se trouve le long de la départementale aux Faux. Le conseil donne son accord.

L'association Rando-vadrouille sollicite une subvention, le conseil demande le bilan 2013 et le compte rendu de l'assemblée générale pour répondre.

Monsieur Baesler a fait des propositions d'aménagements et de fleurissements. Les projets seront étudiés avec lui. Nous le remercions dès à présent pour toutes les plantations déjà réalisées qui contribuent à l'embellissement du bourg.

Le Centre de Secours a été doté d'un camion citerne.



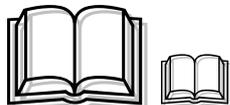
ANALYSE D'EAU

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00038729		mercredi 15 janvier 2014 à 10h35
Unité de gestion	0090	CRUX LA VILLE	par : CARSO COZIC JEAN BAPTISTE
Installation	UDI 000554	CRUX LA VILLE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 000000656	LE BOURG	Type d'eau: T
Localisation exacte		CANTINE ROB CUISINE	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.
Commune		CRUX LA VILLE	

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	8,1 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,75 unitépH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,05 mg/LCl2				
Chlore total	<0,05 mg/LCl2				

Analyse laboratoire					
Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901		Référence laboratoire : LSE1401-4573			
Type d'analyse : D1B		Code SISE de l'analyse : 00040788			
	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,35 NFU				2,00

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	20,1 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,70 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	388 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		



Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00038729)

Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés mais présentant une teneur moyenne en arsenic supérieure à la valeur limite admissible (10 µg/l). L'eau de votre réseau est toujours déclarée non conforme en vue de la consommation humaine par arrêté préfectoral n° 2005/DDASS/888 lorsqu'elle est incorporée en grande quantité dans les aliments (soupe, préparation de pâtes, de purée, eau de boisson, etc.). L'ensemble des autres usages (hygiène corporelle, cuisson des légumes, vaisselle, linge, etc.) n'est pas restreint, de même que la cuisson vapeur.

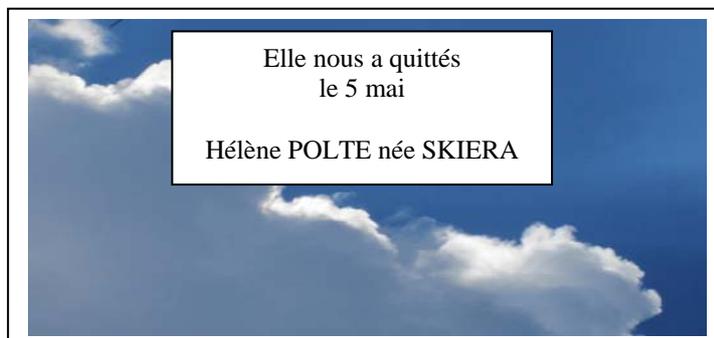
P/le Préfet de la Nièvre
et par délégation,
L'ingénieur du génie sanitaire,
Carolyn GOIN.

COMMEMORATIONS

Dimanche 15 juin à 15h30 commémoration à la stèle du Merle

Vendredi 15 août : journée départementale des Maquis – Cérémonie à Crux la Ville à 10h15

ETAT CIVIL



BIENVENUE à AGATHE, Annie, Pascale COINTE née



le 9 mai 2014

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC: MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 9H A 12H

Mail : mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

Site internet de Crux la ville: <http://crux-la-ville.fr>



BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 9H à 12H

Entrée par la cour de l'école



AGENCE POSTALE

OUVERTE / MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI MATIN de 9H à MIDI, JEUDI de 14H à 16H

PENSEZ A UTILISER LA POSTE DE CRUX

Fermeture pour congés de l'agence : du 12 au 18 MAI
du 23 au 29 JUIN
du 28 JUILLET au 10 AOÛT

COLLECTE DES DECHETS

Remplacement des jours fériés

Jeudi 29 mai

Jeudi 25 décembre

Jeudi 1^{er} janvier



vendredi 30 mai

vendredi 26 décembre

Vendredi 2 janvier

CARTE D'IDENTITE : EXTENSION DE LA DUREE DE VALIDITE DE 10 A 15 ANS

Le projet de décret relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité prévoit l'entrée en vigueur de cette mesure au 1^{er} janvier 2014 pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures. Il sera prochainement publié.

Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

ELAGAGE

Des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre d'entretien et de maintenance des lignes électriques HTA BTA, vont débiter sur la commune à compter du 5 mai 2014.

Ces travaux sont confiés par ERDF à l'entreprise ARBO Environnement de Saint germain des Bois, habilitée à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

COUPURES EDF

Commune de : CRUX LA VILLE

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité Réseau Distribution France a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Mardi 27 mai 2014 de 13h30 à 16h30

MONTPILLARD
LES CHAUMES COTTET
MOUGNY

Jeudi 12 juin 2014 de 09h00 à 11h00

LA CURE
LE MOULIN DU MERLE
LE MERLE
MOULIN DE LA ROCHE
LES RAVEES
LA COMME
LES MAISONS DU BOIS
LE BERLE
LIGNY
LES BORDES
MENETREUIL

Jeudi 12 juin 2014 de 14h00 à 17h00

LA GOUTTE DU CHARME
LA RIGOLE
FORCY
LA CHAUME D ARON
CLOISEAU
MOULIN D'ARON
BOURG
LES RAVEES
CHALLUEE
LA PALLUD
LES PERRIERES
LES BORDES

3 PLANTES INVASIVES A SURVEILLER DANS LA NIEVRE

Le Conseil Général a édité une fiche d'information qui est disponible en mairie.

REDEVANCE ORDURES MENAGERES :En un seul paiement

Lors du conseil communautaire du 29.04.2014, les membres élus ont décidé pour des raisons de simplification administrative de repasser la redevance ordures ménagères en un seul paiement, et non en deux comme actuellement. Pour les personnes présentant des difficultés financières à payer cette taxe en une seule fois, il est possible de contacter la trésorerie au 03.86.58.32.45 et de demander un paiement en plusieurs fois.



ELECTION DUPRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS De la Communauté de Communes le Cœur du Nivernais

Présidente : Mme Bernadette LARIVÉ (18 pour, 5 blancs, 1 BULIN)

1er Vice-président : M. Christian BULIN (16 pour, 4 blancs, 1 QUERE, 1 GATIGNOL, 1 GUILBAULT, 1 GAUTHIER J-P)

2è Vice-président : M. Marc GAUTHIER (20 pour, 2 blancs, 1 GUILBAULT, 1 GATIGNOL)

3è Vice-président : M. Jean-Philippe GAUTHIER (15 pour, 8 GATIGNOL, 1 blanc)

Bureau (composé des 11 maires de la Communauté de communes)

Mme LARIVÉ (SAINT-MAURICE), M. TISSE (SAINT-BENIN-DES-BOIS), M. GAUTHIER (ROUY), M. BULIN (SAINT-SAULGE), M. TASSEL (SAINT-FRANCHY), M. BACQ (JAILLY), M. GATIGNOL (CRUX-LA-VILLE), Mme BOUCHARD (SAINTE-MARIE), M. GAUTHIER (BONA), M. GAUTHIER J-P (SAXI-BOURDON), Mme BAROIN (BAZOLLES).

ENCOMBRANTS

Comme chaque année, un ramassage de grosses ferrailles et d'épaves agricoles sera organisé par la CCCN en septembre. Les personnes intéressées doivent le signaler à la Communauté de Communes « Le Cœur du Nivernais » ☎ 03.86.58.27.01

AFFOUAGES

- Réserve des affouages 2015 **avant le 1^{er} octobre 2014**

- **Bois sur pied** : Nous disposons de **90 têtes de chêne**. Ces bois étant abattus, les affouages pourraient être réalisés pendant l'été 2014. Si vous êtes intéressés contactez la mairie **avant le 30 juin**

Le suivi des affouages sera effectué par : Francis LEBLANC Tel :03.86.58.33.98, Vincent GALIN : 06.61.87.20.25 et Philippe SKIERA : 06.77.18.56.33

RANDONNEES PEDESTRES :

Une plaquette des promenades et randonnées pédestres de la Nièvre est consultable en mairie.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le catalogue des prestations et des formations 2014 sont à votre disposition à la mairie.

REGISTRE COMMUNAL POUR PERSONNES AGEES, HANDICAPEES OU ISOLEES

Nous établissons un registre communal des personnes âgées handicapées ou isolées vivant à domicile.

Notre registre est réalisé depuis une dizaine d'années, nous souhaitons le mettre jour et vous demandons de nous **contacter à la mairie au 03.86.58.35.65 afin que nous vous inscrivions.**

Ainsi, lors d'épisodes de grands froids ou de canicules, ou bien en raison d'une situation d'isolement, nous pourrons prendre contact avec vous pour connaître vos besoins.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES DE ST SAULGE :

11 rue du Commerce 58330 St Saulge ☎ 03.86.58.37.85

11 rue du commerce
58330 SAINT SAULGE
03.86.58.37.85

assoc.aide.domicile.stsaulge@wanadoo.fr

L'Association de loi 1901, adhérente à l'UNA, est gérée par un Conseil d'Administration de 16 membres

L'Association a un rôle capital pour le maintien à domicile des personnes âgées mais s'adresse également aux personnes en activité

Elle met à votre service du personnel compétent afin d'accomplir:

Les tâches ménagères, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la toilette et à l'habillement et les démarches administratives.

Vous pouvez en bénéficier dans les cas suivants

- Vous êtes en activité, vous pouvez faire appel à notre association
- Vous êtes en activité **et** sortant d'hospitalisation, possibilité d'une aide de votre mutuelle et/ou de votre caisse de sécurité sociale
- Vous êtes retraité **et** sortant d'hospitalisation, possibilité d'une aide de votre caisse de retraite et/ou de votre mutuelle
- Vous êtes retraité et autonome, possibilité d'une aide financière de votre caisse de retraite en fonction de vos ressources
- Vous êtes retraité et dépendant, possibilité d'une aide financière par le Conseil Général de la Nièvre (**A**llocation **P**ersonnalisée d'**A**utonomie).

Vous n'avez aucune démarche administrative à réaliser : vous recevez une facture mensuelle ainsi qu'une attestation annuelle pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux selon la législation en vigueur. Un devis gratuit peut vous être proposé.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de Mesdames Rousseau et Larue, au bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DU NIVERNAIS

Place de l'Hôtel de ville, 58330 Saint-Saulge
03 86 58 27 01

ESPACE SOCIO-CULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS

1, Place Dom Laveyne Saint-Saulge
Tél .03 86 58 21 10

ASSISTANTES MATERNELLES :

Véronique DARD ☎ 07.86.20.72.82
Michèle THEVENEAU ☎ 03.86.58.23.23



LA METEO A CRUX LA VILLE



La météo à Crux pour le deuxième semestre 2013 et le printemps

2014

Ces mois d'été furent bien ensoleillés et les températures très douces, la moyenne des mois : juin 17°7, juillet 22°7 et août 20°3 pour une moyenne de l'année 2013 de 11°7.

Les premières pluies conséquentes de l'été sont arrivées le 11 septembre. Octobre a connu ses premières gelées à la fin du mois. Novembre douceur et pluie la première décade, arrivée d'un épisode neigeux et une seconde décade fraîche voire froide, avec un manque certain de soleil.

Très souvent dans les archives on constate qu'un coup de froid précoce annonce un reste d'hiver doux et humide.

Du 11 septembre à fin avril nous avons reçu sur la commune 617mm d'eau et compte tenu des quantités du printemps nous allons dépasser pour l'année les 1200mm. Ceci est très exceptionnel pour notre commune où il pleut entre 750 et 850 mm par an.

Côté vent, peu de coups de vent importants sur notre région.

Les mois de mars et d'avril ont été très secs, peut-être le présage d'une période sèche pour les mois à venir.

Nous verrons tout cela à la fin de l'année... Bonne année météorologique à toutes et à tous ! M. Sauvage

MESSE le dimanche 29 juin 10H30



TEMPS DE PRIERE à l'église de Crux la Ville le mardi 29 juillet à 15 heures

REPAS PAROISSIAL : il aura lieu le 4 octobre à Saxi-Bourdon à midi

Le 15 août l'église sera ouverte toute la journée en raison des cérémonies des commémorations de 1944



Votre Rendez-vous avec l'École

FÊTE DE NOËL



Vendredi 13 décembre, tous les élèves du RPI ont accueilli leurs parents et amis de l'école pour leur présenter leur traditionnel spectacle de Noël. Au programme, danse de salon et chants, avant d'accueillir avec enthousiasme le clou de la soirée : le Père Noël et ses cadeaux !

Votre Rendez-vous avec l'École

CROSS DU SECTEUR



Judi 23 janvier la classe a participé au traditionnel cross du secteur à Corbigny.
Ils ont ainsi parcouru de 1000 à 3700 m avant d'aller se réchauffer avec un chocolat chaud bien mérité !

SPECTACLES

La classe s'est rendue à 4 reprises à l'école maternelle pour assister à des spectacles offerts par :
La Compagnie REZO de l'école de Corbigny
La Compagnie Déviation en résidence à l'Abbaye



Comme deux gouttes d'eau

Ces 4 spectacles ont ravi les enfants et leur permettent une ouverture culturelle.

COLLECTAGE SUR LE CHEMIN DE...CRUX



Dans le cadre du projet de secteur, la classe a réalisé un travail de collectage sur le thème du « trajet domicile /école ». Ainsi nous avons accueilli 4 habitants de la commune qui ont répondu à nos questions sur le thème.

Nous avons ensuite valorisé les points marquants de leurs propos pour en faire une chorégraphie.

Nous avons présenté notre travail lors d'une soirée spectacle le vendredi 18 avril à la salle des fêtes de Crux .

PROCHAIN RENDEZ-VOUS AVEC L'ÉCOLE :

Kermesse le 21 juin à partir de 16H30 à la salle des fêtes de Bazolles.

CRUX DANS L'HISTOIRE



IL Y A 70 ANS

LES TERRIBLES JOURNÉES D'AOUT 1944 A CRUX LA VILLE

Pour qui débarque à Crux et voit les panneaux routiers « MAQUIS MARIAUX », « MAQUIS DANIEL », ces indications doivent poser question. Elles indiquent des stèles commémoratives et évoquent en réalité une grande page historique de la Résistance à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Car peu de gens savent que les combats qui se sont déroulés entre les 12 et 16 Août 1944 autour de Moussy et Crux, d'une violence inouïe, figurent parmi les plus importants de ceux qui ont opposés sur le sol national la Résistance à l'occupant. Selon le Comité d'histoire de la 2^{ème} guerre mondiale, les combats dits de Moussy-Crux la Ville enregistrés au ministère de la guerre viennent de suite après ceux du Vercors par l'importance des forces engagées : 4500 militaires allemands contre à peine 900 maquisards. Près de 400 morts dans le premier camp, 150 dans le second (dont 30 chez « Mariaux »).

Il ne s'agit pas ici, ce serait trop long, de retracer la bataille de ces 5 journées, les écrits ne manquent pas sur le sujet. Pour rendre compte aujourd'hui, 70 ans exactement après, il semble plus utile de rapporter quelques témoignages afin d'essayer de se mettre dans la situation de ce qu'ont vécu les cruxoises et cruxois d'alors.

Il faut d'abord rappeler qu'après le débarquement américain en Normandie le 6 juin 1944, l'ennemi bat en retraite vers l'est, et le Morvan sur sa route occupe une position stratégique.

Trois maquis sont implantés depuis juillet dans les bois entre Sancy et Vorroux : le Maquis « JULIEN » près de Sancy (Commune de Saint Franchy) et les 2 autres sur la commune de Crux : « MARIAUX » près de Forcy et « DANIEL » près de Vorroux. « JULIEN » est le nom de guerre du chef de ce maquis, le capitaine Pierre HENNEGUIER, « MARIAUX » porte ce nom en hommage à Robert MARIAUX, exécuté à Lurcy le Bourg le 19 juillet 1944, « DANIEL » est le prénom que porte le fils du fondateur de ce Maquis.

Les habitants de Crux qui ont rejoint le Maquis Mariaux sont : Georges et Serge BERNARD, Ludovic GEOFFROY, Charles LANDRY, Auguste MINIER, Raphael PERRET, Louis SEPTIER et Jacques TIRION. Dans la liste des maquisards « Daniel », répertoriée en 1989, personne venant de Crux n'y figure.

Le samedi 12 Août vers 8 heures du matin l'aviation allemande attaque les Maquis Julien et Mariaux. Les soldats ennemis tiennent le bourg de Crux. La guerre, c'est aussi ce qui se passe dans les villages où l'armée occupante harcelée par les maquisards n'a guère envie de se battre contre eux et s'en prend à la population.

Les derniers hommes qui rejoignent le maquis dans le bois de Forcy y arrivent à temps : témoignage de Ludovic GEOFFROY : « A 10 minutes près j'étais ramassé ; j'ai pris mon mouchoir, l'ai mis au bout d'un bâton pour que les maquisards ne me tirent pas dessus ». Commencent alors les exactions de la soldatesque allemande : brimades de toutes sortes envers les habitants, viol y compris, arrestation d'otages et sévices à leur rencontre. Le soir du 12 Août le village de Forcy est pillé : plus aucune volaille, plus aucun porc, certaines bêtes sont consommées sur place...

Dans l'église de Crux, le dimanche 13, la gestapo ouvre les cercueils des maquisards tués et arrête, pour « délit de terrorisme », l'Abbé MULOT, le maire MAGNIEN et l'entrepreneur GAUGE (dont l'entreprise a fabriqué les cercueils). Les 3 hommes sont molestés, interrogés sans relâche et obligés le 15 Août de creuser leur tombe au cimetière. Le 14 les combats se sont poursuivis à la Colonne, à la Goutte du Charme et au soir les maquis Julien et Mariaux décrochent de leurs positions. Le repli se fait par échelons. Les maquis arrivés en renfort au camp Daniel empêchent le ravitaillement allemand.

Trois jours déjà, éprouvants pour les maquisards : la mort qui fauche le compagnon d'à côté, survivre sans grand-chose à manger : « Pensez ! Je suis arrivé le samedi après avoir bu un café au lait, le dimanche j'ai mangé une tartine de miel, le lundi rien, et le mardi des patates » se souvient Ludovic Geoffroy. Pendant ce temps, ce même mardi, fête de la Vierge, le curé Mulot creusait donc sa tombe : « Je ne me pressais pas, malgré les menaces et les objurgations, et ce fut tant mieux car au milieu du travail, un sous officier apparut. Il s'adressa au commandant du peloton et je fus reconduit en prison. 20 minutes plus tard, j'étais libéré ainsi que le maire. Deo gratias ! ». Monsieur GAUGE fut forcé de suivre la colonne allemande à Nevers, emportant 6 blessés dans sa voiture. Emprisonné il sortit 10 jours après, moyennant une rançon de 40 000 francs. Il avait aidé, ainsi que le maire, à cacher des maquisards, des prisonniers évadés et des « STO » (Service du Travail Obligatoire

Madame MAGNIEN a eu ces paroles : « Les gens de Crux, je peux les remercier, car ils pouvaient nous dénoncer à tout instant et ils ne l'ont pas fait ».

Le 16 Août au matin la lueur des incendies des fermes de la Come et des Maurouées marque l'horizon pendant que les postes d'observation allemands installés dans le clocher reprennent leurs fonctions. L'ennemi est aux abois et sa rage folle se retourne contre la population ; pillages et meurtres caractérisent ce mercredi noir : André CHERMETTE, chauffeur de l'entreprise Gauge est torturé, outragé et exécuté. Julien RICARD, 18 ans, est abattu dans les bras de sa mère et son père est tué ainsi qu'un domestique, Joseph FRANIAK. Simon ROY, un vieux de la guerre de 14/18, Joseph BLASKA, affûteur à la maison Gauge, sont aussi passés par les armes.

Enfin, le 17 au matin, le convoi allemand quitte la commune direction le Morvan. Un groupe du maquis Daniel reste à Vorroux pour assurer la sécurité tandis que les autres maquis se replient vers le Morvan où les escarmouches continuent notamment à Corancy.



Madame Eugénie SOUDAN née COROT
Le 26 mars 1885, décédée le 14 novembre 1963

Un aspect moins connu de ces temps de l'occupation nazie est le rôle des passeurs et particulièrement des personnes ayant hébergé des juifs. Au moment de l'exode en 1940, Madame Eugénie LABOLLE, de Paris, a pris contact avec des habitants de Forcy. Elle a été honorée en 2006, son nom est inscrit, parmi 2693 autres, sur le « Mur des Justes » à Paris. Elle a donc en 1942 confié à Eugénie SOUDAN : Mireille JANKELOVICS âgée de 5 ans, Micheline RUBINSTEIN âgée de 7 ans et cousine de la précédente, leurs cousins Bernard CYMERMAN, 12 ans, et Suzanne CYMERMAN, 14 ans, et Eva ASZENFARB, 15 ans leur tante. Eugénie SOUDAN tenait seule la ferme, dernière maison de Forcy en allant sur Moussy, après la mort de son mari. Son petit-fils, Jean-François PETIT habite toujours la commune de Crux. Serge et Micheline BERNARD, voisins et amis d'Eugénie SOUDAN, savaient que ces enfants étaient juifs, comme tous les habitants de Forcy. L'absence de dénonciation s'explique en partie par le fait que la région en 1944 était contrôlée par les maquisards ; la loi du silence régnait par sécurité.



Ces enfants à leur arrivée avaient un fort accent yiddish. Seules Micheline RUBINSTEIN et sa jeune cousine Mireille sont encore en vie. Dans son témoignage Micheline RUBINSTEIN-KNOLL rapporte : « Ma mère m'a dit quand nous nous sommes quittées, ne dis jamais à personne que tu es juive ; j'avais bien compris qu'il s'agissait de vie ou de mort, et je n'en ai jamais parlé pendant ces 3 années dans la Nièvre ; nous étions bien évidemment sous un faux nom, nous étions la famille Jacques, prénom de mon oncle. » Micheline a eu son père arrêté le 14 mars 1941 et déporté à Auschwitz à l'âge de 35 ans, elle-même a échappé à la rafle du « Vel d'Hiv » en juillet 1942 par miracle grâce au sang froid de sa tante. Quand on demandait à Eugénie SOUDAN si elle connaissait le danger à héberger des juifs, elle estimait que c'était un devoir de recueillir des enfants menacés. Après la guerre les familles ont gardé le contact notamment par Micheline RUBINSTEIN-KNOLL et ce, encore récemment. La Nièvre était connue pour son accueil des enfants de l'Assistance et célèbre pour ses « nourrices du Morvan ». D'ailleurs Eugénie SOUDAN, dans la même période qu'elle accueillait les 5

enfants juifs, hébergeait 5 autres enfants de la famille ADAM (non juive) venant de Meurthe-et-Moselle.

Mireille, Micheline, Bernard, Suzanne et Eva ont été scolarisés à l'école communale de Crux du 10 mai 1943 au 4 octobre 1944. Ils ont le souvenir d'une vie rurale rude avec beaucoup d'ouvrage mais pas triste : « c'était très gai ; nous allions aussi à la messe tous les dimanches, je ne savais plus si j'étais juive ou catholique (mais) rien n'a jamais été fait pour nous convertir ; il fallait être comme tout le monde, c'est tout ». « Nous menions une vie saine et personne n'a jamais été malade. Nous étions bien traités. Je me souviens que quand les jeunes du village, pour échapper au STO, sont partis dans la forêt, plusieurs fois mémé SOUDAN nous a envoyé, ma tante et moi, leur apporter des provisions ». Micheline Bernard précise que lorsque la quasi-totalité des hommes de Forcy sont partis au maquis, « Eugénie SOUDAN et les enfants vinrent nous rejoindre à la maison. Les allemands arrivant, nous avons laissé le seul homme âgé à la maison répondre à leurs questions. Nous nous sommes cachés tous dans notre cave où personne ne nous découvrit fort heureusement ». Les enfants ont eu très peur dans cette cave raconte Micheline KNOLL. Et au lendemain de la bataille du 15 Août 44 Eugénie SOUDAN eut sa maison entièrement pillée par les troupes allemandes, son bétail confisqué, ses graines dispersées. « Quand nous sommes sortis, on n'entendait plus un cri d'oiseau ; toutes les bêtes avaient été abattues, c'était stupéfiant, on n'entendait plus rien ! ». « Et cette odeur de brûlé tenace » (Micheline BERNARD).

En 2014, bien qu'un dossier ait été établi, Eugénie SOUDAN ne figure pourtant pas encore sur le Mur des Justes.

Au procès de Dijon du 3 février 1947 (où l'Abbé Jules MULOT était présent) ont été désignés « villages martyrs » Dun-les-Places et Crux-la-Ville.

Le 19 septembre 1944 se déroulèrent les funérailles grandioses des victimes de la résistance à Crux, en présence de 2500 personnes. Aussi **le 15 Août 2014** doit être une Journée du Souvenir marquante pour éviter au pays de retomber dans la haine et la barbarie en honorant ces personnes intègres, qui avaient le sens du devoir et de la foi dans la destinée heureuse d'un pays libre.

Michel Geoffroy

Cette année les cérémonies auront un caractère encore plus solennel ; en voici le déroulement :

9H30 dépôt de gerbes à la stèle du Maquis DANIEL à Vorroux

10H15 au Monument place de la Résistance à CRUX : Cérémonie du 70^{ème} anniversaire des combats en présence des officiels, de la fanfare de Prémery, suivie d'un vin d'honneur au centre de secours, offert par les pompiers de Crux

11H15 Cérémonie à la Colonne suivie d'une messe comme chaque année

17H Cérémonie à la stèle du Maquis JULIEN à Sancy.



Remerciements à Jean-François PETIT et à Micheline Bernard pour le prêt des photos, des documents et leurs témoignages.

ON PARLE AUX CRUXOIS

DANIEL ODANT. Une passion de toujours : l'élevage d'une meute

On dirait que Daniel Odant a été élevé avec les chiens tant son bonheur à leur contact est évident ! Il n'y a qu'à voir le regard qu'il coule vers eux, un mélange d'amour, de fierté, de reconnaissance presque – et ils le lui rendent bien, eux qu'on voit sauter de joie à son approche et qu'on entend japper à qui mieux mieux !

Alors, évidemment, on ne peut s'empêcher de lui demander depuis quand cette passion l'habite et comment elle est née. La réponse fuse : « depuis toujours ! » Et l'explication arrive, évidente : « Mon père a toujours eu des chiens, des griffons, mais bien d'autres aussi. En fait, des chiens de toutes les races... »

C'est là, dans l'enfance, qu'il faut chercher l'origine de cette passion. La suite n'a fait que la confirmer.



Adulte, il a donc suivi l'exemple paternel, élevant des chiens et allant regarder la chasse à courre dans les bois des Bertranges.

Il s'aperçut très vite que le spectacle était beaucoup plus joli lorsque les chiens étaient de même couleur. Il avait, déjà à cette époque, des anglo-français de petite vènerie (c'est-à-dire, m'explique-t-il, des chiens qui chassent surtout les lièvres, les

sangliers, le chevreuil, tandis que les chiens de grande vènerie chassent essentiellement le cerf).

Or, au début de sa vie de chasseur, il n'avait pas de « meute homogène », il avait des chiens de couleurs différentes où le blanc dominait : « la race était moins pure », dit-il, et il n'a eu de cesse de faire couvrir ses chiennes par des chiens qui avaient davantage de robe noire : ce fut un long travail, d'autant plus qu'il ne voulait pas de « croisement extérieur, mais seulement à la maison »
Regardez la photo : seule, la chienne se différencie !

Actuellement, Daniel a une meute de 8 chiens. Une trentaine, nés chez lui, sont morts ou ont été donnés. Ils ont tous un nom et cette année étant l'année du J, les nouveau-nés se verront attribuer un prénom commençant par la lettre J.

Mi-mai, la chienne va mettre bas : Daniel gardera 3 ou 4 chiots, pour « renouveler la meute » (les anglo-français vivent environ 10, 11 ans).

ON PARLE DES CRUXOIS

Renouveler la meute, prendre soin des chiens, les aider à ne pas être craintifs, les faire participer à des concours ou à des « épreuves de meutes sur chevreuil » : il a commencé en 2013 à Corancy, une épreuve organisée par l'AFACCC. 58, où il est arrivé 1^{er}.



Il explique : « L'épreuve dure 2 heures. On y mène de 4 à 9 chiens. Il y a des juges. On met les chiens en cercle, on les présente, puis on les mène en pleine forêt et on les lâche : ils doivent lever le chevreuil... Les 7 juges, postés dans la forêt, notent la position des chiens, s'ils restent bien groupés etc. Il arrive que des chiens perdent le chevreuil, le retrouvent ou non... Tout cela est noté... »

Les coupes remportées dans les concours divers auxquels les chiens de Daniel ont participé...

Arrivé premier, Daniel a été sélectionné à l'épreuve régionale qui s'est déroulée dans le Cher en mars dernier. Là aussi, il a terminé premier et a été de nouveau sélectionné, mais cette fois pour l'épreuve nationale, à Sirop dans le Jura, qui se déroulait seulement 15 jours plus tard. Mais il n'a pu emmener que cinq chiennes ce qui l'a forcément pénalisé. Mais tout de même, dit-il, « j'ai fait une prestation honorable et, si je n'ai pas été classé, j'ai été jugé ».

Mais la vie des anglo-français ne se limite évidemment pas aux concours ! Ils aiment la chasse ! Les courses dans la forêt ! Et Daniel, qui les aime et veut leur assurer une belle qualité de vie, les emmène en chasse dès que possible : 62 sorties cette année ! « Je ne conçois pas la chasse sans chiens » dit-il pour ajouter aussitôt que, maintenant, le plaisir pour lui est d'être dans la nature avec ses chiens et non de tirer. Sans compter qu'il a à cœur de manifester « un peu de respect pour les gens qui sont postés » : à eux donc le plaisir de tirer !

Un amour pour ses chiens plus que pour la chasse, n'est-ce pas la conclusion qui s'impose ?

Associations : Passé et Avenir

DELEGATION MILITAIRE DU 12 AVRIL

« Dans le cycle mémorial du 70^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION ET DES COMBATS DE LA RESISTANCE, une randonnée était organisée « sur les traces des Maquis de la Nièvre ».

Deux marches ont conduit une délégation militaire autour de Moussy puis de Crux la Ville, sur les Chemins de Mémoire. Un vin d'honneur, proposé par le Conseil Municipal, a accueilli les marcheurs.



FÊTE DU CHOCOLAT

Pour la 7^{ème} année la Fête du chocolat organisée les 12 et 13 Avril par Mr Claude Buteau, chocolatier, et le Comité des Fêtes, eut un grand succès.

Le samedi soir dans une bonne ambiance 134 convives ont apprécié un délicieux couscous servi par les bénévoles du Comité.

Le dimanche, sous un soleil radieux, les exposants et chocolatiers ont bien travaillé, les visiteurs venus nombreux ont pu participer à la fabrication des œufs et déjeuner sur place avec un plateau repas.

L'après-midi les enfants ont fait une promenade à cheval ou à poney.

Ce fut une journée très réussie. Exposants, chocolatiers et Comité des Fêtes clôturant cette journée autour d'un vin d'honneur.

A l'année prochaine



STAGES DE PEINTURE ACRYLIQUE ET D'AQUARELLE

DEUX ARTISTES DE CRUX vous invitent à découvrir, (ou approfondir), votre talent, lors de stages d'été organisés à Crux la Ville :

- Rose Marie CHANSEL animera du lundi 28 juillet 2014 au mercredi 30 juillet inclus, un stage de PEINTURE ACRYLIQUE (06 11 64 68 70)
- François BONHARME-GERNEZ animera du lundi 4 août au mercredi 6 août inclus, un stage d'AQUARELLE (06 77 44 84 41)

Associations : Passé et Avenir

LE CAMION !

Tut ! Tut ! Le Camion d'Alimentation Générale Culturelle, une création du TêATr'éPROUVèTe, reprise par le Conseil Général de la Nièvre, passera à Crux cet été



avec des propositions artistiques surprise les 10 et 24 juillet puis les 7 et 21 août. dans le jardin d'Annie et Daniel Gay, (voir Manifestations)

LE LAB'ORATOIRE mené par la Cie à l'ombre d'un doute présente

L'enfance du monde: toute une histoire !

Contes et légendes du monde entier

Un voyage au fil des continents qui nous rappelle, par la magie des contes, qu'il y a eu mille façons, au tout début des temps, d'inventer le monde.

Nous vous raconterons tout, presque tout : des premières pulsations de la terre jusqu'aux premiers pas hésitants des hommes.

Samedi 2 Août 2014 à 18h30 - Lavoir de la grande fontaine

Entrée libre.

Pour poursuivre la rencontre après le spectacle, un apéritif sera offert par la municipalité, apportez quelque chose de salé pour l'accompagner

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CRUX vous présente son nouveau camion-citerne



ANNONCES

ENTREPRISE WEEKS William

Pose et dépannage d'Assainissement non collectif/Terrassement/ Broyage / Pose de clôtures
L'Huis Gigot
58 330 Crux La Ville
w.weeks@free.fr
03 86 58 27 72
06 74 34 34 39
charte qualité d'assainissement non collectif

VENTE DE TERRAIN

Particulier vend terrain urbanisé 1300m²
route de Forcy

Tél 06.43.23.65.63.

Vente vélo femme 50
Tél à Michel Geoffroy
06 35 91 15 31



MANIFESTATIONS

15 JUIN Commémoration des maquis à la stèle du Merle à 15H30

21 JUIN KERMESSE DES ECOLES à Bazolles à partir de 16H

22 JUIN PORTES OUVERTS DES SAPEURS POMPIERS de 9H à 16H, barbecue et restauration dès 12H

28 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par le Comité des Fêtes avec repas à partir de 19H30 place de l'église

4 JUILLET SPECTACLE GRS loisirs tous crux à Bazolles à 18H30

10 et 24 JUILLET SPECTACLE DU CAMION ITINERANT à 10H50 dans le jardin de Annie et Daniel GAY

13 JUILLET Feu d'ARTIFICE à l'Etang du Merle attractions, restauration, buvette toute la journée pour petits et grands

18 JUILLET VISITE DU MOULIN D'ARON de 15 à 17H inscription au syndicat d'initiative de Saint-Saulge

20 JUILLET MECHOUI du Comité des Fêtes à 19H30

2 AOÛT BROCANTE des sapeurs pompiers

2 AOÛT SPECTACLE « L'enfance du monde : toute une histoire » par le Lab'oratoire de la Cie de l'ombre au lavoir de la grande fontaine à 18H30

2 et 3 AOÛT EXPO CRUX Artistes et artisans d'art de 10H à 18H ; atelier le dimanche après-midi : peinture sur porcelaine

7 et 21 AOÛT SPECTACLE DU CAMION ITINERANT à 10H50 chez Annie et Daniel GAY

15 AOÛT JOURNEE DEPARTEMENTALE DES MAQUIS ; cérémonie à Crux, Place de la Résistance à 10H15

22 AOÛT VISITE DU MOULIN D'ARON de 15 à 17H inscription au syndicat d'initiative de Saint-Saulge

20 et 21 SEPTEMBRE JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

4 OCTOBRE REPAS PAROISSIAL ANNUEL à la salle des fêtes de Saxi-Bourdon à midi

11 NOVEMBRE Année du centenaire ; commémoration de la guerre de 14/18.

Vous pouvez déposer vos suggestions de rubriques dans le « boîte à idées » à la mairie

L'EQUIPE D'INFO CRUX VOUS SOUHAITE UN BEL ETE

A méditer ...

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » Albert CAMUS